

Conditions Générales de Vente – ECCO

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la réservation et la participation aux stages de croisière en voilier organisés par ECCO TEAMDEFIS

2. Réservation et Paiement

La réservation est confirmée après réception du devis signé et d'un acompte de 50 % du montant total à plus de 60 jours du départ. Le solde à 30 jour dû départ. À moins de 60 jours paiement de La totalité.

En cas de non-paiement du solde dans les délais impartis, la réservation peut être annulée sans remboursement de l'acompte.

3. Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat, à condition que la réservation ait été effectuée à distance ou hors établissement.

En cas de rétractation dans ce délai, l'acompte versé sera intégralement remboursé, à condition que le stage n'ait pas commencé. Passé ce délai, le client ne pourra plus exercer son droit de rétractation.

4. Annulation et remboursement

Annulation par le signataire participant :
Aucun remboursement.

Annulation par l'organisateur :
L'organisateur peut annuler ou reporter la croisière. Un remboursement ou un report sera proposé. Aucun indemnisation ne pourra être demandée.

5. Modifications de programme

L'association se réserve le droit de modifier le programme du stage de croisière en cas d'événements imprévus (problèmes techniques, conditions météorologiques, etc.), dans le but d'assurer la sécurité des participants.

Toute modification substantielle du programme sera communiquée au client dans les plus brefs délais.

6. Conditions de Participation

Pas de limite d'âge. Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte, parent ou tuteur.

Chaque participant doit être en bonne santé et signaler toute condition médicale pouvant affecter la navigation.

Le respect des consignes de sécurité et des instructions du skipper est obligatoire.

7. Assurances

Il est recommandé aux participants de souscrire une assurance annulation et rapatriement.

L'organisateur dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant les activités encadrées. Les stagiaires devront souscrire une licence FFV(Cas des stages croisière).

8. Responsabilité

L'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, vols ou détériorations des effets personnels des participants.

La participation à la croisière implique l'acceptation des risques inhérents à la navigation.

9. Règlement à Bord

Respect du matériel, de l'équipage et du règlement intérieur figurant dans le guide du stagiaire. Interdiction de substances illicites et d'alcool en excès.

Respect de l'environnement marin et des règles de navigation.

10. Protection des données personnelles

Les informations collectées lors de la réservation du stage de croisière sont nécessaires pour le traitement de la demande et la gestion de la prestation. Elles sont exclusivement destinées à l'association ECCO-TEAMDEFIS et ne seront pas transmises à des tiers, sauf dans les cas prévus par la loi.

Conformément à la législation en vigueur, le client peut exercer son droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en contactant l'association.

11. Droit Applicable et Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée avant toute action en justice.